

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2021

---

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4623)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL25

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE 1ER ?

Substituer au mot :

« six »

le mot :

« trois ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient que ce rapport soit rendu avant la fin de la législature. Cet amendement propose par conséquent d'avancer le délai à 3 mois.